

Zimbra

dut@pordic.fr

Remarques sur l'enquête publique en rapport avec la révision du PLU de Pordic

De : Jean-Yves Le Tirrand

sam., 01 déc. 2018 23:36

Objet : Remarques sur l'enquête publique en rapport avec la révision du PLU de Pordic**À :** enquetepublique plu
<enquetepublique.plu@pordic.fr>Les images externes ne seront pas affichées. [Montre les images ci-dessous](#)

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête,

A la lecture du futur PLU de Pordic , je souhaite vous faire part de mon étonnement et de mon désaccord concernant la création d'une zone 1AUy dans le secteur de l'aéroport Saint-Brieuc-Armor.

L'article L.121-8 du Code de l'Urbanisme dans les communes littorales, dont Pordic fait partie, stipule que l'extension de l'urbanisation doit se réaliser soit en continuité avec les agglomérations et villages existants , soit en hameaux nouveaux intégrés à l'environnement.Or ce n'est pas le cas dans le secteur de l'aéroport: des constructions éparses ne pouvant pas servir d'accroche à des nouvelles constructions.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de recevoir Monsieur le Président , mes salutations respectueuses.

Jean-Yves Le Tirrand
Rue de la Ville Gouault
22590 Pordic

Garanti sans virus. www.avast.com